

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du <sup>2031111</sup>  
 SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM <sup>21/06/00</sup>

Séance du 21 JUIN 2000

Objet : L'an deux mille et le vingt et un Juin  
à dix-sept heures trente

Remplacement  
Materiel  
Informatique  
(Paye) Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au  
nombre  
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de  
ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean  
THAON

MM06/05 Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BETTATI, DAVID, DEBERDT,  
FOUQUES, GILLY, LORENZI, MANGIAPAN, MASCARELLI,  
MORANI, OLLIE, PASCAL, REGHEZZA, VELAY, VIAL, VICTOR,  
Mmes DALMASSO, SOMARIA, FAVARO, FORESTIER,

Le Président informe l'Assemblée que La Société  
Magnus n'assurera plus la maintenance de notre logiciel  
(version Dos) à compter du 01 Janvier 2001. Celui-ci  
permet de traiter la Comptabilité et la paye de l'Ecole  
Départementale de Musique.

Elle nous propose de passer aux versions Windows.

la transformation du poste informatique comptable  
engendrera une dépense de l'ordre de 70 000 F

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical  
1/ approuve la réalisation de cette opération.  
2/ le montant des dépenses est inscrit au Budget  
supplémentaire 2000,  
3/ charge le Président de la réalisation de cette  
opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

